

Séance Ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 19 décembre 2016 à 20h.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 QUESTIONS DU PUBLIC

- question d'ordre général;
- durée maximale : 20 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

4. OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS.

4.1 ouverture de soumissions - Caractérisation environnementale, phase 2 – Mise aux normes eau potable Gaspé

4.2 ouverture de soumissions - Remplacement d'un échantillonneur automatique – Usine de traitement des eaux usées de Gaspé

4.3 ouverture de soumissions - Remplacement des pieds de pompe aux postes de pompage SP-8, SP-12 et SP-22 – Usine de traitement des eaux usées de Gaspé

5. SERVICES MUNICIPAUX

5.1 Protection contre les incendies

5.2 Urbanisme, aménagement et environnement

5.3 Loisirs et culture

5.3.1 subventions "volet 2" accordées aux organismes culturels et sportifs - 1ère session 2017

5.3.2 demande de subvention au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'entretien de la Route verte 2016-2017 et 2017-2018

5.4 Travaux publics

- 5.4.1 paiement de facture - moteur pour deux camions
- 5.4.2 paiement facture # 462684 matériaux Armand Dumaresq – Centre Élias-Dufresne
- 5.4.3 suivi règlement sur les ouvrages d'assainissement des eaux usées romaëu
- 5.4.4 dépôt d'une demande de financement au programme d'infrastructures municipales d'eau (primeau) pour la mise aux normes des installations de captage d'eau potable à l'anse-au-griffon

5.5 Services administratifs et aéroport

- 5.5.1 affectation des surplus des exercices antérieurs aux revenus 2016
- 5.5.2 entente relative à la restructuration du Régime complémentaire de retraite des employés réguliers de la Ville de Gaspé
- 5.5.3 ouverture de compte - Acquisition d'un véhicule de sauvetage
- 5.5.4 comptes du mois

5.6 Services juridiques et Greffe

- 5.6.1 dépôt certificat - Tenue de registre règlement 1314-16 décrétant un emprunt et une dépense d'une somme de 190 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection de composantes des réseaux d'aqueduc et d'égout
- 5.6.2 dépôt certificat - Tenue de registre règlement 1315-16 règlement décrétant une dépense d'une somme de 3 500 000 \$ et un emprunt de 3 500 000 \$ pour l'acquisition et l'installation d'un télésiège au centre de ski Mont-Béchervaise
- 5.6.3 acceptation d'un projet d'amendement au règlement 1156-11 et date de l'assemblée de consultation (premier projet 1156-11-24)
- 5.6.4 dépôt du registre public des déclarations faites par un membre du conseil
- 5.6.5 vente d'une partie du lot 4 211 073, cadastre du Québec à Monsieur Clément Blanchette et Madame Nicole Dumaresq

5.7 Direction générale

- 5.7.1 modification de la résolution 16-12-007 - Services d'arpenteur - Site du futur parc de planche à roulettes
- 5.7.2 appui au regroupement pour un Québec en santé

5.8 Ressources humaines

- 5.8.1 embauche de pompiers à temps partiel
- 5.8.2 embauche de pompiers de relève

6. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

- 6.1 règlement créant une réserve financière au profit de l'ensemble du territoire de la municipalité pour une somme de 90 000 \$ en 2017
- 6.2 règlement créant une réserve financière au profit du quartier numéro 1 pour une somme de 7 000 \$ en 2017
- 6.3 règlement créant une réserve financière au profit du quartier numéro 2 pour une somme de 8 500 \$ en 2017
- 6.4 règlement créant une réserve financière au profit du quartier numéro 3 pour une somme de 10 000 \$ en 2017
- 6.5 règlement créant une réserve financière au profit du quartier numéro 4 pour une somme de 2 000 \$ en 2017
- 6.6 règlement créant une réserve financière au profit du quartier numéro 5 pour une somme de 20 000 \$ en 2017
- 6.7 règlement créant une réserve financière au profit du quartier numéro 6 pour une somme de 18 000 \$ en 2017
- 6.8 règlement amendant le règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale no. 1171-12 en modifiant l'article 4.2 PROJET D'HÉBERGEMENT D'ENVERGURE ET D'HABITATION MULTIFAMILIALE DE DOUZE (12) LOGEMENTS ET PLUS afin d'enlever du sous-article 4.2.1 DOMAINE D'APPLICATION les exceptions suivantes: habitations collectives ou habitation à loyer modique, maison pour personnes en difficultés et maison de retraite et orphelinat

6.9 règlement décrétant une dépense d'une somme de 1 090 000 \$ et un emprunt d'une somme de 194 125 \$ pour la réalisation du projet Gaspé terre de rencontres

6.10 règlement décrétant une dépense d'une somme de 1 050 000 \$ et un emprunt d'une somme de 140 000 \$ pour la préparation des plans et devis en architecture et en ingénierie, et la surveillance des travaux pour la réalisation du projet de revitalisation touristique de la capitale québécoise des pêches maritimes

7. AVIS DE MOTION

8. RAPPORT DES COMITÉS

8.1 comité consultatif d'urbanisme

9. AFFAIRES NOUVELLES

10. QUESTIONS DU PUBLIC

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale: 10 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

11. FERMETURE DE LA SÉANCE



Isabelle Vézina,
Greffière